



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2022
L'Achat, L'installation Et La Mise En Place D'une Solution De Consolidation Hyper
Convergente (4 Nœuds) Pour Le Datacenter De L'université Abdelmalek Essaadi
Lot Unique

Le Mercredi 02 Mars 2022 à 11 h 00 mn, il sera procédé, dans les bureaux de la présidence de l'Université Abdelmalek Essaâdi – Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert des prix 01/2022 relatif à : L'Achat, L'installation Et La Mise En Place D'une Solution De Consolidation Hyper Convergente (4 Nœuds) Pour Le Datacenter De L'université Abdelmalek Essaadi.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement aux bureaux du Service économique à la présidence de l'Université Abdelmalek Essaâdi sise à Quartier M'haneche II, avenue Palestine B.P. 2117 Tétouan.

Il peut être envoyé par voie postale aux concurrents dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés pour le compte de l'université Abdelmalek Essaâdi ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle (29/06/2015).

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé du portail de l'université : www.uae.ma ou du celui des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 45 000.00 Dhs. (Quarante Cinq Mille Dirhams)
- L'estimation du Maître d'ouvrage est fixée à : 4 064 118.00 Dhs TTC (Quatre Millions Soixante Quatre Milles Cent Dix Huit Dirhams 00 Ctm TTC)

Le jugement des offres des concurrents se fera par Lot Unique.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les plis des concurrents sont :

- Soit déposés contre récépissé leurs plis dans les bureaux du service économique à la présidence de l'Université Abdelmalek Essaâdi – Quartier M'haneche II, avenue Palestine B.P. 2117 Tétouan.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés de l'Etat conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

Le dernier délai pour la réception des documentations technique, prospectus, notices... etc. exigés par le dossier d'appel d'offres est fixé le Mardi 01 Mars 2022 à 15 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.